

(Suite de la page 102)

du paiement des marchandises saisies, **Lamothe** Empruntons à l'abbé **H. A. Verreau**, scripteur **Cadillac** et son épouse **Marie-Thérèse Guyon** nièrent tout. Entre autres procédures interminables, on demande l'avis d'un observateur indépendant pour scruter l'affaire en profondeur. Son jugement favorisant les deux voyageurs, le **comte de Frontenac** le fait incarcérer. Lassé des nombreuses démarches ne



menant nulle part, Louis Durand accepte, le 23 janvier 1698, de retirer sa plainte contre une somme de deux-cent-cinquante livres. Quant à Joseph Moreau il accepta une somme de seize cents livres que lui offrit Lamothe Cadillac, de fort mauvaise grâce d'ailleurs. Joseph Moreau avait brandi la menace de se rendre en France plaider sa cause auprès de Pontchartrain, ministre de la Marine et des Colonies. Ce 1er octobre 1698, deux ans plus tard, l'époux de Françoise Frigon obtint une certaine satisfaction.

indépendant, la conclusion qui s'impose. « Que Lamothe-Cadillac ait été poussé à cet acte par des calculs d'une politique peu scrupuleuse, par l'inconstance de son caractère ou par des sentiments de jalousie comme on l'accusa, peu importe ; l'acte était arbitraire ; il méritait d'être condamné et il le fut ; mais

il en couta de longues démarches aux pauvres victimes et au gouverneur de Michillimakinac, un certain déploiement d'habileté ». [Bulletin des Recherches Historiques, Vol 8, décembre 1902, No 12].

Sources :

- 1.- L'Histoire canadienne à travers les documents, 1534 - 1713. Guérin.
- 2.- Bulletins des recherches historiques et autres sources.
- 3.- French-Canadian Heritage Society of Michigan.

Au revoir Thérèse ...

Odette Frigon (52)

Comment expliquer le besoin de retrouver ses racines après d'aussi longues années de séparation. Thérèse Massicotte est décédée à Shawinigan, où elle avait vécu la plus grande partie de sa vie, le 22 août dernier, à l'âge de 89 ans. Elle a été enterrée selon ses dernières volontés au cimetière de Saint-Prosper au côté de son père et de sa mère. Parents et amis se sont réunis; certains se voyaient pour la première fois.

Des visiteurs étaient surpris de trouver à Saint-Prosper un cimetière paysagé de beaux arbres, un ruisseau au bas d'une pente douce ainsi que le chant des oiseaux.

Les filles à Léontine, son gars aussi, la fille à Léopold, Adrienne. La fille à Eudore, Alice. La fille à Annette, Rachel avec ses enfants, Jean-Pierre et Hélène Lusignan, ont accompagné Thérèse Massicotte pour se retrouver ensuite avec d'autres parents et amis à la salle paroissiale autour d'un goûter.

Bien souvent, aujourd'hui, ce sont dans ces circonstances que l'on fraternise. Heureusement, nous avons à chaque année la réunion annuelle de notre association où la famille élargie est toujours heureuse de se réunir.

NOTES GÉNÉALOGIQUES

(Thérèse Massicotte)

François Frigon et Marie-Claude Chamois

Jean-François Frigon et Gertrude Perrot

Antoine Pierre Frigon et M.-Anne Trottier

Louis Augustin Frigon et Marie Lefebvre

Abraham Frigon et Joseph L. Dontigny

Abraham S. Frigon et Rose de Lima Cinq-Mars

François-Xavier Frigon et Zéphise Leduc

Annette Frigon et Josaphat H. Massicotte

Thérèse Massicotte

